

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 20

26^e année • mercredi 17 mai 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

VIVRE DIGNEMENT DE SON TRAVAIL

Face à la croissance de la pauvreté, la gauche et les syndicats vaudois ont lancé deux initiatives en faveur d'un salaire minimum cantonal fixé à 23 francs brut l'heure. Les initiants ont jusqu'en septembre pour récolter 12 000 signatures par texte. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Un scrutin crucial

Sonya Mermoud

Un rendez-vous crucial se profile le 18 juin. Une date qui mettra enfin la Suisse sur les rails d'une transition écologique planifiée et concrète. Ou la laissera dangereusement à quai, figée dans un immobilisme qui se paie déjà cash et coûtera davantage chaque jour d'inaction supplémentaire. Deux ans après l'échec dans les urnes de la Loi sur le CO₂, les citoyens sont appelés à voter sur un nouveau projet de protection du climat. Ni taxes ni interdictions comme le suggérait la précédente mouture – les autorités ont tiré les leçons d'un refus en partie expliqué par des dispositions coercitives –, mais des mesures propres à encourager de bonnes pratiques. Concrètement, le gouvernement veut favoriser, grâce à une aide financière de 2 milliards de francs, répartie sur dix ans, le remplacement des chauffages au mazout, au gaz et à l'électricité par des systèmes plus économes et respectueux de l'environnement. Une nécessité sachant que ce secteur génère près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre avec 900 000 bâtiments toujours tributaires des combustibles fossiles et 120 000 autres équipés de coûteux et gourmands chauffages électriques. Les propriétaires qui opteront pour des modèles plus efficaces et moins dommageables pour la nature, comme les pompes à chaleur, verront la facture de leurs investissements largement allégée. Une initiative gagnant-gagnant et pour ces derniers, et pour les locataires qui devraient en terme aussi en profiter avec des charges moins élevées. L'innovation sera également payante: les entreprises recourant à des technologies de production respectueuses du climat pourront compter sur le soutien de la Confédération. 1,2 milliard de francs sur six ans sont prévus à cet effet. Ces deux incitations forment la clé de voûte de la loi fédérale. Qui vise à réduire ainsi progressivement la consommation de pétrole et de gaz naturel de notre pays – et, partant, sa dépendance critique envers des Etats aux régimes autocratiques – et à promouvoir le développement d'énergies durables. Avec, pour objectif, la neutralité carbone en 2050, comme le préconise l'Accord de Paris que la Suisse a signé en 2017. La Loi sur le climat est un contre-projet pragmatique indirect à l'initiative sur les glaciers jugée trop radicale par le gouvernement. Bien qu'imparfaite, elle va dans la bonne direction. Et fédère le soutien de l'ensemble de la classe politique à l'exception de l'UDC qui l'a combattue

par référendum. Le parti agrarien juge la mouture «extrême et coûteuse». Il affirme qu'elle entraînera une explosion des prix et une pénurie d'électricité et brandit la menace de nouvelles ponctions dans le porte-monnaie des ménages. L'UDC va même jusqu'à dénoncer l'impact des éoliennes et des panneaux solaires sur le paysage – une sensibilité purement de circonstance. Et ne s'encombre pas de nuances pour promouvoir le rejet de la loi en jouant essentiellement sur la peur. Une attitude irresponsable et d'un égoïsme crasse à l'égard des prochaines générations. Ne rien faire coûtera pourtant bien plus cher alors que les événements liés au dérèglement climatique se multiplient. Que l'on ne cesse de se confronter à ses effets délétères, entre canicules, sécheresses, fonte des glaciers, raréfaction de la neige, glissements de terrain, etc. A titre d'exemple, le Valais verse chaque année 250 millions de francs pour atténuer les conséquences de thermomètres qui s'affolent. La Suisse doit agir. Et en tant que coresponsable et comme victime du réchauffement climatique elle qui subit déjà de plein fouet ses conséquences avec, depuis le début des mesures, 2,5 degrés de plus. Soit deux fois plus que la moyenne mondiale. Dans ce contexte, il ne reste plus qu'à espérer que chacun prenne la mesure de l'urgence et vote en conséquence. ■

par référendum. Le parti agrarien juge la mouture «extrême et coûteuse». Il affirme qu'elle entraînera une explosion des prix et une pénurie d'électricité et brandit la menace de nouvelles ponctions dans le porte-monnaie des ménages. L'UDC va même jusqu'à dénoncer l'impact des éoliennes et des panneaux solaires sur le paysage – une sensibilité purement de circonstance. Et ne s'encombre pas de nuances pour promouvoir le rejet de la loi en jouant essentiellement sur la peur. Une attitude irresponsable et d'un égoïsme crasse à l'égard des prochaines générations. Ne rien faire coûtera pourtant bien plus cher alors que les événements liés au dérèglement climatique se multiplient. Que l'on ne cesse de se confronter à ses effets délétères, entre canicules, sécheresses, fonte des glaciers, raréfaction de la neige, glissements de terrain, etc. A titre d'exemple, le Valais verse chaque année 250 millions de francs pour atténuer les conséquences de thermomètres qui s'affolent. La Suisse doit agir. Et en tant que coresponsable et comme victime du réchauffement climatique elle qui subit déjà de plein fouet ses conséquences avec, depuis le début des mesures, 2,5 degrés de plus. Soit deux fois plus que la moyenne mondiale. Dans ce contexte, il ne reste plus qu'à espérer que chacun prenne la mesure de l'urgence et vote en conséquence. ■

PROFIL



Julie Maillard s'engage pour les migrants.

PAGE 2

VOTATION

Les dessous de l'imposition minimale.

PAGE 3

SOINS

Remèdes urgents.

PAGE 5

FRIBOURG

Techniciens du bâtiment et électriciens mobilisés.

PAGE 9

Aline Andrey

Il a fallu insister un peu pour que Julie Maillard accepte de parler d'elle. De nature discrète et privilégiant le collectif, elle préfère prendre la parole pour défendre les personnes migrantes. Celles qu'elle rencontre dans son métier, ses lieux de militance, sa vie privée. Dans l'unité des soins psychiatriques du CHUV à Lausanne, la travailleuse sociale apporte formation et conseils aux professionnels de la santé sur les problématiques migratoires pour faciliter la qualité et l'accès à la prise en charge des migrants. Elle soutient aussi ces derniers, malades de tant de pression, d'isolement, de traumatismes, sous le coup d'un renvoi Dublin, d'une annonce d'expulsion dans leur pays d'origine ou bloqués dans l'impasse de lois iniques. «L'enjeu est de leur redonner un pouvoir d'agir dont ils ont été dépossédés par le stress socioadministratif que la Suisse leur inflige, alors qu'ils ont déjà subi tant de violences durant leur exil», explique Julie Maillard. Elle souligne l'isolement et l'invisibilisation liés aux interdictions de travailler, à l'aide d'urgence, au statut de non-droit qui dure; ou encore à la rapidité des décisions qui ne permet plus de créer des liens avec la société civile, dans lesquelles «les raisons de l'exil sont balayées avec un mépris post-colonial». «Les interactions avec les autorités deviennent déshumanisantes, notamment au Service de la population du canton de Vaud, où les pressions et les menaces font partie de la stratégie pour que les personnes disparaissent... Face à cette violence, la détresse ne fait qu'augmenter», explique-t-elle, avec un ton calme, tout en exprimant par ses gestes son écoeurlement.

«Ce qui se passe aux frontières européennes est un génocide, assène-t-elle. Malgré les violences sexuelles et celles de torture qu'ils ont subies durant l'exil, notamment en Croatie, la Suisse continue de renvoyer des femmes, des enfants et des hommes. Ils sont traités comme des sous-humains. Tout individu, en contact direct avec l'un de ces survivants, s'indigne de cette situation, quelles que soient ses opinions politiques...»

LIENS FORTS AVEC L'AFRIQUE

Depuis une quinzaine d'années, Julie Maillard a été témoin de la déshumanisation croissante de la politique d'asile. Le début de sa militance prend sa source dans son histoire d'amour avec un homme originaire de Gambie et, dans un même élan du cœur, de ses liens avec sa communauté. «J'ai vécu une immersion dans la diaspora gambienne. Mes séjours en Afrique de l'Ouest ont aussi développé un sentiment d'appartenance à cette région. Même si on ne peut jamais effacer les différences liées à l'histoire coloniale et que mes ancrages sont ici, c'est vraiment tripale, au point d'aimer les odeurs de pot d'échappement», raconte-t-elle, en riant, fan aussi des effluves de cuisine africaine et des climats chauds. «Je ne suis à l'aise en Suisse que de mai à septembre», ajoute la frileuse de nature.

Julie Maillard a grandi à la campagne, dans une maison entourée de champs. «L'envie de partir loin m'a toujours habitée. Enfant, je prenais un baluchon et je partais en voyage... dans la forêt, à deux pas de chez moi.» Si la nature l'habite viscéralement, la citadine ne se voit pas, du moins pour l'instant, y revivre. «J'ai adoré aller à l'école dans la "grande ville" de Moudon, puis à Lausanne», rit celle qui fera un mémoire lors de ses études gymnasiales sur l'agroécologie, mais dans les pays en terre aride, et sur la destruction des cultures vivrières au profit de cultures d'exportation. Elle se forme ensuite en travail social, fait un stage à l'Espace Mozaïk – une

structure d'accueil liée, en ce temps-là, à l'organisation Appartenances – et commence à participer aux réunions de Droit de rester. «J'ai alors plongé dans les problématiques socioadministratives des immigrés. Réalités que j'ai rencontrées, dans une bien moindre mesure, dans le cadre de mon mariage.» De 2015 à 2018, elle participe aux refuges du Collectif R, «l'âge d'or du mouvement», souligne-t-elle, un brin nostalgique. «Nos occupations de l'église Saint-Laurent, puis de Grancy, ont ouvert des espaces subversifs de rencontres et de luttes pour permettre aux personnes déboutées, "dublinisées", de se réapproprier leur histoire, leur destin, leur vie.»

PERMETTRE LA MOBILITÉ

En 2014, Julie Maillard cocrée l'association Pouvoir d'agir, un espace d'accueil libre et de soutien aux personnes migrantes. «Ce lieu est potentiellement un espace de résistance, car il leur permet de retrouver du savoir et du pouvoir individuel et collectif.» En 2022, elle s'engage dans le Collectif Gare à toi, qui a dénoncé le pôle sécuritaire prévu dans la nouvelle gare de Lausanne. Malgré les durcissements de la politique d'asile, l'activiste tient bon. «Face à la violence du système, s'engager signifie aussi se préserver, afin de pouvoir mieux donner. Devenir mère, il y a quatre ans, m'a naturellement amenée

à prendre un peu de recul dans mon engagement. Etre entourée de personnes tout aussi indignées, faire partie de collectifs ou d'espaces associatifs reste salvateur pour parer à l'anéantissement et à la déshumanisation en cours. Nous créons des sous-mondes de résistance. Dans ce sens, je rêve d'une multiplication des refuges...»

A une échelle plus large, son idéal est celui d'un changement de paradigme: un monde sans frontières. «Des chercheurs le prouvent: une mobilité réelle force une meilleure répartition des ressources. Ce que figent les politiques migratoires actuelles. Est-ce normal qu'un tiers des humains – dont nous sommes – puissent circuler librement, et pas les autres? Naturellement, certaines personnes seraient reparties chez elles, ou auraient fait des allers-retours, si elles n'avaient pas la peur de ne jamais pouvoir revenir ou si les routes migratoires n'étaient pas aussi dangereuses. La mobilité doit être un droit pour tous. Cette vision est marginalisée, alors qu'elle est une voie profondément réaliste pour créer un monde plus juste.» ■



OLIVIER VOGELSANG

Julie Maillard rêve d'un droit à la mobilité pour toutes et tous.

LES DROITS DES MIGRANTS,
AU CŒUR DE SA VIE

Depuis une quinzaine d'années, Julie Maillard combat la déshumanisation des politiques migratoires

CRISE DE CONFIANCE ENVERS LA PRESSE

Matzo :
Demain, le soleil
se lèvera à 6 h 10
et se couchera à 21 h !

ET MON CUL
C'EST DU POULET !?!



Ambroise Héritier

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

IMPOSITION MINIMALE: PAS COMME ÇA!

La mise en œuvre en Suisse du projet de l'OCDE de fixer un taux d'imposition minimal de 15% pour les multinationales est soumise au vote le 18 juin. Derrière une intention louable se cachent de nouveaux cadeaux aux grandes entreprises...

Sylviane Herranz

Prendre aux riches pour donner... aux riches. C'est en résumé l'enjeu de la votation fédérale sur l'imposition minimale des multinationales du 18 juin prochain. Si, à première vue, on aurait pu se réjouir que la Suisse joue un rôle de pionnier en mettant rapidement en œuvre l'engagement pris par quelque 140 pays d'imposer au taux minimal de 15% les bénéfices des «grands groupes d'entreprises», le résultat manque sa cible. Et la concurrence fiscale va se poursuivre de plus belle. A l'origine du projet se trouvent l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le G20. L'idée est que, si une multinationale est taxée dans un Etat à un taux inférieur à 15%, le pays où le bénéfice a été réalisé pourrait exiger l'imposition de la différence. Selon Alliance Sud, communauté d'intérêt regroupant sept grandes ONG helvétiques, dont Caritas, Solidar Suisse et Terre des hommes, cette limite de 15% est déjà très basse alors que les taux moyens au niveau mondial se situent juste en dessous de 25%. La Suisse, qui fait partie des pays fiscalement attractifs pour les multinationales avec l'Irlande, le Luxembourg ou encore Singapour, a fait pression pour obtenir le taux le plus bas possible.

100 MILLIARDS DE BÉNÉFICES TRANSFÉRÉS EN SUISSE

Concrètement, le projet soumis au peuple par le Conseil fédéral et le Parlement permettra aux cantons à faible imposition tels que Zoug, Bâle-Ville, Genève et Vaud, aujourd'hui sous la barre des 15%, de percevoir un impôt

complémentaire des multinationales. Or, les recettes de cet impôt n'iront pas aux pays producteurs du Sud, mais seront affectées pour «renforcer l'attrait» de la place économique helvétique, comme le souligne la Confédération. Selon Alliance Sud, cette réforme permettra de financer de nouveaux cadeaux fiscaux pour les entreprises ou leurs managers, voire même de subventionner ces sociétés: «Ce sont justement les cantons fiscalement cléments et les entreprises multinationales qui paient déjà très peu d'impôts en Suisse qui en profiteront. La population ne profite guère de cette manne fiscale, que ce soit chez nous ou à l'étranger», note l'organisation dans un argumentaire. Elle donne l'exemple d'une entreprise basée à Zoug, où le taux d'imposition des bénéfices est de 11%. La multinationale sera taxée 4% de plus pour atteindre 15%, mais ce taux minimal restera largement inférieur à ce qu'elle aurait dû payer dans les Etats d'où proviennent ses bénéfices. Et les montants ne sont pas négligeables. Les transferts en Suisse de bénéfices provenant des pays du Sud s'élèvent chaque année à 100 milliards de dollars. De plus, 38% des recettes de l'impôt sur les bénéfices des entreprises perçu dans nos frontières proviennent de ces transferts. D'où une énorme perte fiscale pour les pays en développement.

ALLIANCE SUD ET PS CÔTE À CÔTE POUR LE NON

En conséquence, Alliance Sud rejette le texte soumis au vote et appelle à se saisir de cette votation pour donner une chance au Conseil fédéral et au Parlement «d'améliorer leur copie pour que le projet ne profite pas seulement aux



En 2017, la gauche et les syndicats s'étaient mobilisés avec succès contre la troisième Réforme de l'imposition des entreprises qui donnait un coup d'accélérateur aux cadeaux fiscaux. Aujourd'hui, Alliance Sud et le Parti socialiste suisse s'opposent à une nouvelle réforme qui favorisera les multinationales.

grandes entreprises, mais aussi aux personnes vivant chez nous et dans les pays de production des multinationales suisses». Son directeur, Andreas Missbach, était aux côtés des responsables du Parti socialiste suisse (PS) jeudi dernier lors d'une conférence de presse appelant à voter Non à l'imposition minimale le 18 juin. Pour le président du PS, Cédric Wermuth, cette mise en œuvre du projet de l'OCDE «fait encore une fois les mêmes perdants: l'immense majorité de la population suisse». Il ajoute que la répartition entre Confédération et cantons de la nouvelle manne fiscale favorise les cantons déjà privilégiés tels que Zoug et Bâle-Ville, et renforce «la concurrence fiscale désastreuse» entre eux. Conseillère nationale et vice-présidente du parti, la Fribourgeoise Valérie Piller Carrard a renchéri en disant que ces

cantons déjà bien lotis vont «bénéficier excessivement de cette mise en œuvre» et que les «inégalités seront fortement renforcées, alors que la Confédération procède à des coupes budgétaires arbitraires», conduisant notamment à la hausse des tarifs des transports publics et à la baisse des rentes de veuve.

POLITIQUE FINANCIÈRE INACCEPTABLE

L'impact de cette réforme sur la population, déjà en prise avec une grave crise du pouvoir d'achat, a aussi fait réagir Pierre-Yves Maillard, élu au Conseil national et président de l'Union syndicale suisse (USS), évoquant également les mesures d'économies prévues par la Confédération: «Selon les calculs de l'USS, les mesures déjà annoncées représentent environ 800 millions en termes nominaux à un horizon de cinq ans, auxquels s'ajoute

l'intention de réduire les prestations de l'AVS de 500 millions.» Il a invité à sanctionner cette politique financière inacceptable en votant Non à un projet mal ficelé. «Après avoir sauvé Credit Suisse, on fait croire à la population qu'il n'y a pas d'argent pour elle. Mais avec 50% des recettes fiscales dont il est question, on pourrait pourtant financer un contre-projet efficace à l'initiative d'allègement des primes», a-t-il plaidé. Le directeur d'Alliance Sud a conclu en demandant une nouvelle version de l'imposition minimale qui intégrerait la justice globale afin de permettre de «rendre aux pays du Sud une partie des richesses qu'ils contribuent à produire.» ■

Plus d'informations sur: alliancesud.ch/fr

La formation professionnelle au cœur de la prochaine Conférence internationale du travail

La 111^e session se tiendra à Genève du 5 au 16 juin. Au programme, entre autres, une recommandation sur des apprentissages de qualité et un débat relatif à la transition écologique

Manon Todesco

Après plusieurs années de perturbations liées à la pandémie de Covid-19, l'année 2023 signe un retour à la normale pour la 111^e session de la Conférence internationale du travail (CIT), qui se tiendra à Genève et exclusivement en présentiel. La Suisse y prendra part, du 5 au 16 juin prochain, et le Conseil fédéral a d'ailleurs désigné récemment les membres de la délégation tripartite (employeurs, travailleurs, gouvernement) qui représentera notre pays. Côté travailleurs, ce



La formation professionnelle occupera une place de choix dans la Conférence.

sera Luca Cirigliano, secrétaire central de l'Union syndicale suisse à Berne. Le directeur général de la Fédération des entreprises romandes à Genève, Blaise Matthey, dirigera la délégation des employeurs. Et enfin, le gouvernement sera représenté par Boris Zürcher, chef de la Direction du travail au SECO, qui se verra par ailleurs conférer le titre de secrétaire d'Etat pour la durée de la conférence. Il est également prévu que le conseiller fédéral Guy Parmelin participe à la CIT le 13 juin lors de la séance plénière.

THÈMES ET ENJEUX

Dans les grandes lignes, l'ordre du jour de la Conférence comporte des questions particulièrement importantes, dont une discussion normative sur les apprentissages. En effet, la recommandation sur la formation professionnelle qui y sera adoptée fournira aux Etats membres un cadre pour le développement de leurs systèmes de formation. Il y aura une discussion générale sur une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.

Enfin, on peut noter une discussion récurrente sur l'objectif stratégique de la protection des travailleurs. A ce sujet, il existe un projet de convention et de recommandation concernant la révision partielle de quinze instruments internationaux du travail faisant suite à l'inclusion d'un milieu de travail sûr et salubre dans le cadre des principes et des droits fondamentaux au travail de l'OIT. Un projet soutenu par la Confédération.

JUSTICE SOCIALE

Au cours de la deuxième semaine de la CIT, une grande manifestation sera consacrée au lancement de la Coalition mondiale pour la justice sociale, qui vise à rassembler les mandants tripartites de l'OIT, les organisations internationales et autres acteurs concernés, afin d'intensifier les efforts déployés pour réaliser la justice sociale. Les modalités sont encore à préciser. ■

En savoir plus sur: ilo.org/ilc/ILCSessions/111/lang--fr/index.htm

LE PILLAGE DES RENTES PEUT SE POURSUIVRE...

Une motion visant à diminuer les recettes prélevées par les assureurs-vie a été refusée par le Parlement

Sylviane Herranz

Les assureurs-vie ont encore de beaux jours devant eux et pourront continuer à se servir dans les recettes du 2^e pilier. Le 2 mai dernier, lors de la session spéciale du Conseil national, la majorité bourgeoise a rejeté une motion de Christian Dandrès, socialiste genevois, visant à mieux protéger les intérêts des assurés. Son texte demandait de revoir le calcul de la «quote-part minimale», soit la part des produits générés dans la LPP que peuvent s'octroyer les assureurs. Lors de la mise en place de cette quote-part, un calcul a été biaisé. Il prévoit que les assureurs-vie peuvent prélever une quote-part de 10% sur les recettes brutes générées par les avoirs des assurés, et non sur les recettes nettes. Conséquence: les assurés, au lieu de toucher les 90% de ces produits, n'en bénéficient qu'à hauteur de 70% environ. «C'est une vraie arnaque qui profite aux compagnies privées d'assurance vie, auprès desquelles plus de la moitié des salariés sont assurés directement ou indirectement», a souligné Christian Dandrès, dénonçant les profits immenses faits par une poignée de ces assureurs privés «au détriment des personnes qui cotisent pour des retraites souvent insuffisantes pour vivre dignement». Grâce à cette méthode de calcul, les assureurs-vie actifs dans la prévoyance professionnelle auraient gagné entre 2005 et 2021, 9,51 milliards de francs, cela sans compter les frais administratifs et de gestion. Des frais qui s'élèvent à 6,8 milliards de francs par année, soit 1500 francs par assuré, a expliqué le conseiller national devant le Parlement le 2 mai. Christian Dandrès y a dénoncé ce scandale et ce pillage des rentes permettant à des assurances, gestionnaires de fortunes et intermédiaires financiers de tirer des «profits phénoménaux» alors que les assurés, et les assurées, doivent passer à la caisse avec AVS 21 et LPP 21. Il a rappelé qu'en vingt ans, les rentes du 2^e pilier ont baissé de 20%, alors que durant la même période, la fortune des caisses de prévoyance est passée de 500 milliards à plus de 1100 milliards. ■

ANTIQUAIRE

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

- Manteaux de fourrure
- Meubles anciens
- Machine à coudre
- Cuivre et étain
- Briquets, stylos...
- Montres et bijoux
- Verre en cristal
- Service à vaisselle
- Tableaux...
- Tapis, tapisseries
- Robe de soirée
- Vins, champagne
- Pièces de monnaie
- Disque vinyle
- Bibelot, décoration
- Poste de radio...

N'hésitez pas à me contacter pour une expertise rapide et efficace

Georges Heitzmann
Succession et déplacement 7/7 **078 305 15 89**

Déplacement gratuit dans toute la Suisse romande

LECTRICES, LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS CE JOURNAL EST LE VÔTRE!

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

WWW.EVENEMENT.CH

CONTRE LA PRÉCARITÉ

Touche pas à mon salaire minimum!

POUR PLUS D'ÉGALITÉ



Le salaire minimum genevois est menacé. Une motion acceptée par le Parlement fédéral avec le soutien de certains milieux patronaux prévoit de le supprimer dans plusieurs secteurs, notamment l'hôtellerie-restauration, le nettoyage ou la coiffure. Ceci ferait perdre aux personnes concernées plusieurs centaines de francs de salaire par mois!

Ne les laissons pas faire, signe la pétition!





Vous travaillez dans le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration et vous aimeriez vous former?

Formation pour femmes migrantes dans les domaines du nettoyage et de l'hôtellerie-restauration

Les cours débiteront en août 2023 à Vevey, pendant 2 ans et selon un planning adapté aux disponibilités des participantes.

Progredir s'adresse :

- aux femmes aux qualifications non-reconnues
- travaillant dans le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration
- souhaitant acquérir à terme une attestation ou un certificat professionnel reconnu

Intéressée ? Prenez contact avec nous!
Nous vous informons très volontiers sur ce parcours de formation personnalisé.

ECAP 021 320 13 27, Unia Vaud 0848 606 606



Inscrivez-vous!

www.progredir.ch

ECAP UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60 · Fax 021 321 14 64 · redaction@evenement.ch
www.evenement.ch ÉDITEUR L'Événement syndical Syndicat Unia PRÉSIDENT Yves Defferrard RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot JOURNALISTES Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline
Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin COLLABORATEURS RÉGULIERS Evelyn Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise
Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald PHOTOGRAPHES Thierry Porchet, Olivier Vogelsang ABONNEMENTS 39 éditions par an.
Abonnement annuel Fr. 60.- Abonnement de soutien Fr. 100.- forum@evenement.ch Publicité pub@evenement.ch CONCEPTION
& MISE EN PAGES Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin IMPRESSION Pressor SA, Delémont- Tirage contrôlé 54 700 exemplaires.



Signez le référendum maintenant:

baisse-des-rentes.ch

DES REMÈDES URGENTS POUR LES SOINS

A l'occasion de la Journée internationale des soins, des collaboratrices et des collaborateurs du domaine ont de nouveau alerté sur la pénurie de personnel et partagé leurs revendications

Textes Sonya Mermoud

Chaque mois, plus de 300 soignants quittent le métier. Cette situation critique a une nouvelle fois été rappelée lors de la Journée internationale des soins célébrée le 12 mai. A cette occasion, plusieurs actions et manifestations ont été organisées dans différentes villes du pays. Ces démarches ont permis aux participants d'évoquer la difficile situation dans le domaine. «Si les politiques ne font pas leur travail et ne mettent pas en œuvre l'initiative sur les soins infirmiers, des soins sûrs ne pourront plus être fournis, que ce soit dans les homes ou les hôpitaux», a rapporté Unia dans un communiqué, insistant sur les conséquences de conditions de travail problématiques sur les pa-

tients. «Aujourd'hui déjà, en raison du manque de personnel, les soins corporels sont réduits au minimum, des erreurs fatales sont même commises. Les résidents sont mis sous sédatifs et on ferme des lits dans des homes et des hôpitaux.» Dans ce contexte, les professionnels de la santé ont réitéré leurs exigences urgentes pour contenir le flot des départs et éviter un effondrement du système. Ils revendiquent une augmentation de salaire significative pour le même taux d'occupation ou une réduction du temps de travail pour une rémunération identique. Ils réclament également une hausse massive des allocations et des crédits en temps existants et l'introduction d'allocations pour les modifications de planning à court terme. Les soignants plaident encore pour cinq semaines de vacances

jusqu'à 49 ans, six semaines dès 50 ans et sept semaines dès 60 ans. Autres mesures à mettre en œuvre à leurs yeux: l'enregistrement et la rémunération du temps de travail effectif – par exemple le temps nécessaire pour se changer ou se déplacer entre deux lieux de mission dans les soins à domicile – ainsi que des aides financières pour l'accueil extrafamilial des enfants. La Journée a également servi à lancer la mobilisation du secteur en vue de la Grève féministe du 14 juin. Et Unia de préciser que la crise provoquée par la pénurie d'effectifs dans la santé frappe doublement les femmes: «D'une part, plus de 80% des soignants sont des femmes qui essaient de donner le meilleur à leurs résidents et à leurs patients malgré les conditions défavorables. D'autre part, la grande majori-

té des proches aidants sont aussi des femmes. Si le système des soins s'effondre, elles feront face à une charge de travail encore plus élevée, car elles devront assumer davantage de travail d'accompagnement et de soins.»

Raison pour laquelle, la grève des femmes touchera également ce secteur. Une manifestation avec pour mot d'ordre commun «du respect, du temps, de l'argent!». ■

NEUCHÂTEL: POUR UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

A Neuchâtel, la Journée a aussi été marquée par des visites sur les lieux de travail, l'organisation d'un stand et la remise d'une motion à la Chancellerie cantonale ainsi que d'une pétition munie de 2380 signatures. Ces deux textes réclament une égalité de traitement entre les fonctionnaires et les employés du domaine de la santé. Les premiers ont eu le droit depuis janvier dernier à une indexation de salaires de 2%, les seconds de 1%, et cela alors que l'indice des prix à la consommation est reconnu à 3,51%. «Il est inconcevable que du personnel travaillant dans des missions étatiques différentes ne soit pas considéré au même niveau», souligne la motion, munie d'une clause d'urgence, tout en s'interrogeant sur la raison de cette situation. «Parce que le milieu est majoritairement féminin?» La pétition, lancée à l'initiative du Groupement des associations et des syndicats de la santé du canton de Neuchâtel (GASS), dont Unia, ajoute: «Parce que l'image des infirmières se confond avec les nonnes et les bonnes sœurs du Moyen Age?» La demande de revalorisation des rémunérations concerne 6500 personnes. «Nous la demandons pour l'ensemble du personnel des EMS et des hôpitaux, aussi bien les personnes travaillant dans les soins que celles actives dans les nettoyeurs, la cuisine, etc. Tous contribuent au processus de santé», précise Alexandre Porret, secrétaire syndical d'Unia. ■



Le personnel soignant a dénoncé dans plusieurs villes de Suisse ses mauvaises conditions de travail comme ici, à Neuchâtel.



Une pétition et une motion ont été remises à la Chancellerie cantonale réclamant une juste indexation des salaires pour tous les employés du secteur.

Unia Valais va lancer le référendum sur les horaires des magasins

Le syndicat est opposé à la prolongation des ouvertures de 18h30 à 19h qui va dégrader les conditions de travail du personnel

Jérôme Béguin

Unia Valais va lancer le référendum contre la révision de la Loi concernant l'ouverture des magasins (LOM). Jeudi dernier, la majorité du Grand Conseil valaisan a en effet voté une prolongation des heures d'ouverture des commerces en semaine de 18h30 à 19h. Au départ, le Conseil d'Etat souhaitait une extension des ouvertures de 18h30 à 20h en semaine et de 17h à 18h le samedi et les veilles de jours fériés. Unia était monté au créneau durant la consultation et le gouvernement avait soumis au Parlement un projet de révision ramenant les fermetures, respectivement, à 19h et 17h30. Au Grand Conseil, la gauche a obtenu l'abandon du samedi, jour de travail le plus difficile dans la vente. Le projet initial du conseiller d'Etat Christophe Darbellay a pris du plomb dans l'aile, mais il reste inacceptable pour Unia. «Il s'agit d'une détérioration massive des conditions de travail des vendeurs et des vendeuses qui vont devoir bosser 30 minutes de plus par jour», ex-

plique Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais. Déjà nombreux dans la branche, les horaires coupés vont se multiplier. Et il va être encore plus difficile de concilier le travail et la vie familiale, les structures d'accueil fermant leurs portes avant les magasins. Rappelons encore qu'à l'heure de fermeture officielle, il faut ajouter le temps de travail nécessaire pour ranger, nettoyer et faire la caisse.

PAS UN FRANC DE DÉPENSÉ EN PLUS

La révision de la LOM prévoit, en outre, de faciliter la création de nouvelles zones touristiques, dans lesquelles les commerces peuvent rester ouverts tous les jours, dimanche et jours fériés compris, et ce jusqu'à 21h. Les huit semaines d'entre-saison, durant lesquelles ces magasins doivent fermer le dimanche, sont, en plus, supprimées. La loi semble taillée sur mesure pour Trade Valais, l'association des grandes enseignes. Trois quarts des membres de l'Union commerciale valaisanne (Ucova), l'autre faitière patronale, la rejettent. La prolongation des horaires va augmenter les charges des petits com-

merces sans l'assurance de faire progresser le chiffre d'affaires.

«On peut laisser les magasins ouverts 24 heures sur 24, il n'y aura pas un franc de dépensé en plus, surtout si le renchérissement n'est pas compensé. Ce n'est pas ainsi que nous allons freiner le tourisme d'achat. Le vrai problème, c'est le pouvoir d'achat des consommateurs», souligne Blaise Carron.

Le syndicaliste est aussi député socialiste et, jeudi, il a prévenu la majorité de droite: «Les jeux ne sont pas faits. Chaque fois que la population a pu se prononcer, elle a refusé des extensions pour protéger le personnel de la vente. A travers le référendum, la population valaisanne va pouvoir corriger les erreurs de ce Parlement et de ce gouvernement.»

Unia devrait être le fer de lance du référendum. Le syndicat appelle toutes les forces qui ont à cœur de défendre le personnel de la branche à s'unir. Les syndicats chrétiens, le PS et le POP ont d'ores et déjà annoncé qu'ils recueilleraient des signatures. ■

POING LEVÉ

LE PIRE RESTE À VENIR

Par Manon Todesco

Peut-être aurez-vous le sentiment que ce printemps 2023 peine à pointer le bout de son nez. Ras-le-bol de cette grisaille, que la pluie fasse place au soleil! Eh bien, c'est loin d'être le cas partout. Difficile à croire, mais en Espagne, une première canicule s'est déjà abattue sur le pays le mois dernier: une sécheresse historique qui a mis en difficulté des millions d'hectares de cultures. Et les choses ne sont pas près de s'arranger. D'après l'ONU, trois quarts du territoire espagnol sont aujourd'hui en voie de désertification en raison du réchauffement climatique. Ce n'est pas mieux en Italie, où le fleuve Pô est au plus bas depuis trente ans à cause du manque de neige dans les Alpes et d'un hiver trop sec... Le lac Zicksee, à l'est de l'Autriche, est complètement à sec depuis l'été dernier. A Malte, le réchauffement climatique (comme le tourisme!) menace l'approvisionnement en eau potable, car les nappes phréatiques s'assèchent. En France, Emmanuel Macron a annoncé un plan de sobriété sur l'eau, mêlant modernisation des réseaux et tarification progressive. Si on s'éloigne un peu, ce n'est guère mieux! L'Asie du Sud-Est suffoque depuis des semaines avec des températures dépassant les 44 degrés en Thaïlande. Du jamais-vu! Citons encore le Canada, ravagé par des feux de forêts à l'ouest du pays où l'état d'urgence a été déclaré et des milliers d'habitants évacués. La liste est loin d'être exhaustive...

Et ce n'est que le début des hostilités. En plus de cette sécheresse précoce déjà bien installée, depuis quelques semaines, l'Organisation météorologique mondiale alerte sur le très probable retour d'El Niño entre juillet et septembre. Un phénomène climatique qui se caractérise par l'augmentation de la température de l'eau dans les zones du Pacifique, avec un impact mécanique direct sur la température moyenne mondiale. Une version intense est prédite. Couplée aux hausses de températures moyennes de ces dernières années, on peut s'attendre à ce que 2023 soit l'année la plus chaude des annales modernes, avec les conséquences dramatiques que cela peut impliquer en matière de santé, d'agriculture, d'approvisionnement en eau mais aussi de catastrophes naturelles (ouragans, cyclones, inondations, incendies, etc.).

Pour ceux qui en doutaient encore, la crise globale liée au réchauffement climatique n'est plus une éventualité mais une réalité. On ne parle pas de demain, mais bien d'aujourd'hui. Se voiler la face n'est plus possible: le drame n'est pas aux portes de l'Europe, nous le vivons de plein fouet. Chaque individu doit persévérer dans ses pratiques éco-citoyennes, et essayer de faire toujours mieux pour changer ses habitudes et avoir un impact chaque jour moindre sur l'environnement. Mais ne nous leurrions pas, ceux qui ont le vrai pouvoir de changer les choses, ce sont les gouvernements et les industriels. S'ils ne bougent pas, c'est aux peuples de se soulever pour les y contraindre. Le mouvement est déjà en marche. La balle est dans leur camp. ■

LE POSTE DE TRAVAIL, LIEU FRÉQUENT DE DÉRIVES RACISTES

La conférence des migrations d'Unia a adopté une résolution réclamant des mesures pour lutter contre le racisme sur le lieu de travail

Sonya Mermoud

Barrer la route au racisme sur le lieu de travail: voilà l'objectif poursuivi par la Conférence des migrations d'Unia, qui a adopté samedi dernier une résolution dans ce sens. Réunis en assemblée annuelle à Berne, une soixantaine de participants – un groupe hétérogène en termes d'âges, d'origines, de professions ou encore de sensibilité politique – ont exigé des mesures plus poussées pour combattre ce fléau particulièrement aigu dans le milieu de l'emploi. «C'est dans ce cadre qu'il est le plus répandu, suivi par celui de l'éducation», note Hilmi Gashi, responsable du domaine groupes d'intérêts d'Unia. Une réalité mise en lumière par la Commission fédérale contre le racisme (CFR), à la suite du rapport du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme. Selon celle-ci, sur les 708 cas de discriminations raciales recensés en 2022, soit 78 de plus qu'en 2021, la majeure partie sont survenus dans le secteur professionnel (133 incidents) et celui de la formation (116 incidents), le plus souvent sous forme de racisme anti-Noirs et de xénophobie. Ces événements, constate encore la CFR, se sont généralement concrétisés par des inégalités de traitement, des insultes ou des traitements dénigrant des personnes. Dans ce contexte, les migrants d'Unia ont exigé l'introduction de dispositions plus sévères pour combattre cette dérive. D'autant plus que le phénomène se révèle en augmentation, même si cette situation, dans le domaine de l'enseignement, est due à une hausse des signalements en raison d'une plus grande sensibilisation des élèves directement concernés et de leurs proches.

UNE NORME PÉNALE INSUFFISANTE

La Conférence des migrations d'Unia a rappelé l'introduction, il y a trente ans, de la norme pénale contre la discrimination raciale. «Le 18 juin 1993, l'article 261bis du Code pénal entrain en vigueur, interdisant l'incitation publique à la discrimination raciale, ethnique ou religieuse. Les insultes racistes ainsi que les gestes qui rabaisent une personne dans sa dignité sont aussi expressément interdits... Cette norme pénale est certes importante, mais insuffisante.» Le problème principal, souligne Hilmi Gashi, tient au fait que le lieu de travail est considéré comme un lieu privé. «La norme ne s'exerce que dans l'espace public.» De plus, ajoute le syndicat, ni le Code des obligations, ni la Loi sur le travail ou le Code civil ne définissent clairement la discrimination. «Les employés ne disposent donc pas des moyens juridiques nécessaires pour agir contre la discrimination raciale au travail.» Dans ce contexte, l'assemblée a demandé que la Suisse mette en œuvre une protection efficace contre les différentes manifestations d'inégalités de traitement: à l'embauche, lors de l'emploi, dans le cadre de promotion et de formation professionnelle, pour l'accès à différents métiers, dans la reconnaissance des diplômes et dans les conditions de travail et de salaire. Concrètement, elle réclame un renforcement des normes de droit pénal, de droit civil et administratives pour lutter contre toutes les formes de discriminations sur le lieu de travail, «dès le premier comportement importun, ainsi qu'en cas de discours de haine, d'inégalité de traitement, etc.».



La lutte contre le racisme relève de la course d'obstacles, en particulier dans le cadre professionnel où le législateur ferme les yeux.

RENFORCER LA PRÉVENTION

Autre revendication, «l'accès non discriminatoire et effectif à la justice, avec des mécanismes de procédure cohérents, y compris le renversement du fardeau de la preuve, selon le modèle de la Loi sur l'égalité». Sur ce dernier point, Hilmi Gashi précise: «Si une personne estime, par exemple, qu'elle n'a pas pu évoluer dans son travail en raison d'une discrimination raciale, elle doit le prouver. Il faudrait plutôt que l'entreprise amène elle des preuves qu'elle n'a pas promu un collaborateur non par racisme, mais sur des critères objectifs.» Les migrants d'Unia ont encore défendu la nécessité de conventions collectives de travail comportant

des dispositions sur les salaires minimums, «propres à lutter contre les discriminations et l'exploitation» et des procédures de candidature anonyme. Hilmi Gashi souligne aussi que les entreprises de services comme celles actives dans le domaine des soins à domicile devraient introduire des chartes à destination de la clientèle. Ce afin de protéger les employés des risques de comportements discriminatoires de bénéficiaires de prestations. L'assistance s'est encore positionnée en faveur d'un renforcement de la prévention par les autorités et une offensive d'information et de sensibilisation antiraciste aux niveaux fédéral, cantonal et communal. «Il faut encourager la po-

pulation à dénoncer les cas», ajoute le collaborateur d'Unia, estimant que les incidents racistes sur les lieux de travail pourraient être annoncés anonymement sur une plateforme numérique *ad hoc*, à l'image d'un autre site créé pour dénoncer les dérives de ce type sur les réseaux sociaux. Parallèlement, la Conférence a annoncé qu'elle travaillait à la réactualisation de sa brochure *Agir contre le racisme!* avec la jeunesse d'Unia.

A noter que le sujet du racisme revêt une importance particulière à Unia comptant quelque 180 000 membres «dont 61% issus de la migration», chiffre Hilmi Gashi. ■

Pendant l'Occupation, les nazis aimaient beaucoup le vin

Dans un nouvel ouvrage, l'auteur Christophe Lucand offre une plongée dans une période sombre de l'histoire, portant son regard sur le pillage du vin français durant la Seconde Guerre mondiale

Jean-Claude Rennwald

On savait déjà que les nazis avaient commis d'innombrables crimes et massacres. Ce qu'on savait moins jusqu'ici, c'est qu'à partir de mai 1940, ils ont envahi les vignobles du Bordelais, de Bourgogne, de Champagne et de Cognac, pour s'emparer, avec la complicité de nombreux professionnels français, du «plus précieux des trésors de France», selon les mots de Hermann Göring, numéro 2 du régime hitlérien. On trouve les détails de cette analyse dans un ouvrage récemment sorti de presse, *Le vin des nazis. Comment les caves françaises ont été pillées sous l'Occupation*. Christophe Lucand, son auteur, est chargé de cours à Sciences Po Paris et chercheur à la chaire Unesco «Culture et Traditions du vin» de l'Université de Bourgogne. Il a aussi publié *Le pinard des poilus* (surnom donné aux soldats de la Première Guerre mondiale qui étaient dans les tranchées).

Océan de vin

Dès les premiers jours qui suivent la percée allemande de 1940, «l'envahisseur est assoiffé», explique Christophe Lucand. Il capte tout ce qui lui est livré

et la prise d'assaut de la France se transforme en une «ahurissante ruée sur le vin». «En quelques mois, précise l'auteur, la France inonde le III^e Reich d'un océan de vin puisé dans les stocks d'un demi-siècle de surproduction. Des milliers d'intermédiaires et des centaines d'officines civiles et militaires prélèvent et vendent sans limite. La rapacité infinie des grands dirigeants nazis fait le reste.» La France figure alors comme la première puissance agricole d'Europe, et le vin représente sa première richesse et un butin stratégique. «Révée par Berlin, ajoute Christophe Lucand, la défaite de la France a d'abord été mise en bouteille.»

COMMERCE ET BEUVERIES

Cette ruée sur le vin prend différentes formes:

- Avec la complicité de collaborateurs – une partie du vignoble de Château Margaux sera rebaptisée «Clos du Maréchal» – elle donne lieu à un gigantesque commerce qui se chiffre en centaines de millions de francs. Une partie du vin est vendue aux dignitaires nazis qui sont en France, une autre à ceux qui sont restés en Allemagne. Les dirigeants allemands se ruent sur les crus les plus prestigieux, comme le Chambertin, le Pommard

et la Romanée-Conti en Bourgogne, ou les Mouton Rothschild et les Pauillac dans le Bordelais. Les vins de bas de gamme sont destinés aux troupes d'occupation.

- A Paris, elle est l'occasion de gigantesques beuveries dans les plus prestigieux bars et restaurants de la capitale, où les dirigeants nazis sont souvent accompagnés de charmantes dames, mais aussi de la «crème de la collaboration artistique», où l'on repère Maurice Chevalier, Tino Rossi, Danielle Darrieux, Yvette Lebon ou Arletty. Mais aussi des dignitaires religieux, comme l'abbé Maillot, fondateur des petits chanteurs à la Croix de Bois. Ces réunions sont pleines de découvertes gastronomiques, comme ces cocktails au foie gras garni de truffes arrosées à l'armagnac!

MONACO DÉJÀ

Même s'il ne produit pas de vin, le Rocher de Monaco deviendra vite la plaque tournante internationale de ce commerce vinicole, le «hub wine» de l'Europe nazie, comme l'appelle Christophe Lucand. Mais l'existence de beaucoup de sociétés de négoce des vins se limite à une simple boîte aux lettres, ce qui rappelle des pratiques financières d'aujourd'hui. Il en résulte

une perte exorbitante pour le fisc français, que l'Administration de Vichy estime à près d'un milliard de francs pour la période 1942-1943. Autant dire qu'à Monaco – mais aussi ailleurs – l'argent n'avait et n'a toujours pas d'odeur. ■

Christophe Lucand, *Le vin des nazis. Comment les caves françaises ont été pillées sous l'Occupation*, Ed. Grasset, 2023.



FRANCE LES PETITS CANDIDATS FACE AUX GRANDS MÉDIAS

En France – mais le raisonnement vaut aussi pour d'autres pays – mieux vaut être le candidat d'un grand parti plutôt que d'un petit pour accéder aux grands moyens d'information, en particulier aux médias électroniques. C'est ce que démontrent deux candidats de gauche à l'élection présidentielle de 2022 dans des ouvrages parus récemment. Dans *Un «petit» candidat face aux «grands» médias* (Libertalia, 2023), Philippe Poutou, candidat du Nouveau parti anticapitaliste (NPA, trotskyste) ainsi que ses camarades Julien Salingue et Béatrice Walylo estiment que la question des médias est fondamentalement politique et que la relation aux médias est avant tout un rapport de force. Sinon, comment expliquer que Philippe Poutou, qui a fini à l'avant-dernier rang du 1^{er} tour de l'élection présidentielle, ait subi ce qu'il faut bien appeler des brimades: invitation repoussée à plusieurs reprises, passage à l'antenne en fin de soirée, éviction de certains débats, plateau composé de Philippe Poutou et de trois invités de droite et d'extrême droite.

Dans *Les jours heureux sont devant nous* (Le Cherche-Midi, 2023), Fabien Roussel, candidat du Parti communiste, évoque lui aussi cette thématique. Il rappelle que sa campagne commence en mai 2021, un an avant les élections, par l'annonce de sa candidature au *Journal de 13 heures* de TF1. «Pour nous, explique-t-il, c'est un événement considérable, car nous ne sommes plus l'invité d'un journal télévisé depuis Georges Marchais et Robert Hue. Marie-George Buffet en a eu les honneurs quand elle était ministre. Mais après, fini.» ■ JCR

OUI À LA LOI CLIMAT!

La hausse des températures frappe les salariés et les catégories de personnes les plus pauvres de la population. L'Union syndicale suisse défend une politique climatique efficace en tant que mission de service public, se positionnant en faveur de la Loi climat

Reto Wyss/fq
Secrétaire central de l'USS

Les syndicats soutiennent la Loi sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, c'est-à-dire la Loi climat (LCI) sur laquelle nous voterons le 18 juin prochain. Enfin, la Suisse se fixe des objectifs contraignants en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et dégage des fonds pour les atteindre. C'est une bonne chose pour les travailleurs et les travailleuses qui subissent déjà, et de plus en plus souvent, les effets délétères du réchauffement climatique.

LA SUISSE FACE À SES RESPONSABILITÉS

Le réchauffement climatique n'est pas un phénomène temporellement ou géographiquement éloigné de nous. Il a lieu ici et maintenant, il est un effet de l'action humaine et représente un danger existentiel pour toutes et tous. Pays parmi les plus riches de la planète ayant bâti son développement économique sur une consommation excessive des énergies fossiles, la Suisse est par conséquent tout particulièrement appelée à assumer ses responsabilités. Mais la crise climatique est avant tout aussi le résultat d'un ordre économique mondial des plus inéquitables. A l'heure actuelle, les 10% de la population les plus riches sont responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. Parallèlement, le réchauffement climatique frappe la partie la plus pauvre de la population, y compris en Suisse. Les secteurs les plus touchés sont la construction, l'agriculture, les transports, le tourisme et les soins. Et la plupart du temps, les salariés concernés font partie des classes laborieuses plutôt mal rémunérées, professionnellement exposées à des températures toujours plus élevées et à des dangers naturels croissants. Dans ce contexte, la politique climatique doit une fois pour toutes être comprise pour ce qu'elle est réellement: une nécessité fondamentale et incontournable concernant tout un chacun. Le «changement climatique» relève précisément du service public, comme l'approvisionnement en énergie ou les transports publics. Il est le projet d'avenir collectif auquel nous aurions d'ail-

leurs dû nous attaquer ensemble il y a longtemps, au lieu de l'ignorer dans un premier temps pour l'abandonner ensuite au marché qui n'a fait qu'aggraver les problèmes en usant d'instruments inefficaces comme les programmes de compensation et les engagements volontaires. Ce dont nous avons par conséquent un urgent besoin, c'est d'un programme public d'amélioration de grande envergure et, à cet égard, la LCI représente la pierre angulaire.

DES OBJECTIFS CLAIRS ET DES INSTRUMENTS EFFICACES

Le principal objectif de la LCI vise à la réduction rapide et, comme le dit explicitement la loi, socialement acceptable des émissions de gaz à effet de serre: moins 75% jusqu'en 2040, zéro émission net jusqu'en 2050. Les autres buts de la nouvelle loi sont: premièrement, l'adaptation aux effets négatifs depuis longtemps apparus du réchauffement climatique; ainsi que, deuxièmement, l'orientation des flux financiers de manière à les rendre respectueux du climat. Un domaine dans lequel la place financière suisse porte une responsabilité particulière.

La LCI prévoit des investissements publics d'au total 3,2 milliards de francs. Cela, d'une part, pour accélérer le remplacement des installations de chauffage au mazout, au gaz et électrique ainsi que pour des mesures dans le domaine de l'efficacité énergétique (2 milliards) et, d'autre part, pour encourager le recours à des «technologies et processus innovants» dans l'économie (1,2 milliard). Afin de pouvoir profiter d'un encouragement sur le plan technologique, les entreprises devront élaborer des «feuilles de route» *ad hoc* substantielles et également, de toute façon, ramener à zéro leurs émissions nettes jusqu'en 2050 au plus tard (objectif zéro net).

UN MIEUX POUR LES LOCATAIRES

Environ 60% des chauffages fonctionnent toujours au mazout ou au gaz et environ 10% sont électriques. Et presque un chauffage fossile sur deux continue à être remplacé par un autre du même type. Concernant les bâtiments, le potentiel de réduction des émissions se révèle de ce fait énorme, seules les transformations nécessaires progressent bien trop lentement. Les



OLIVIER VOGEL/SANGARCHIVES

Les syndicats s'engagent pour la protection du climat et participent au mouvement Grève pour l'avenir.

fonds destinés à encourager les changements à travers le programme d'impulsion prévu par la LCI représentent donc de l'argent investi de manière extrêmement efficace, surtout pour les locataires aussi. En effet, même si, par exemple, les pompes à chaleur sont plus avantageuses à l'usage que les chauffages fossiles, leur installation s'avère plus onéreuse, ce qui se traduit souvent par une hausse des loyers, ou en sert de prétexte. Si la Confédération prend à sa charge une partie des frais d'assainissement, la marge de manœuvre pour d'éventuelles hausses des loyers s'en trouve substantiellement réduite. En plus d'une baisse des charges résultant de chauffages moins chers à l'usage, les locataires seront en fin de compte financièrement avantagés. Dans tous les cas, il est clair que, si les propriétaires, les bailleurs, reçoivent de l'argent de la Confédération pour remplacer un chauffage, les locataires doivent absolument en profiter!

UN MIEUX POUR LES SALARIÉS

Pour les syndicats et leurs membres, soit des salariés à bas ou moyen revenu, avec un coût de la vie toujours plus élevé, il est absolument déterminant que la LCI soit mise en œuvre, comme prévu, de manière totalement acceptable du point de vue social: si des employeurs reçoivent de l'argent pour des technologies nouvelles, ces dernières doivent être développées avec les travailleurs et non pas introduites contre eux. Les syndicats s'engageront pour qu'il en soit ainsi, tant au niveau de la Confédération que dans les entreprises. Notre but supérieur est ici la création d'emplois durables, sains et bien rémunérés. Les «emplois verts» doivent obligatoirement être aussi des «emplois de qualité». Et de tels postes, il y en aura car, comme l'estime une étude de la ZHAW, le développement modéré des énergies renouvelables, à lui seul, créera 50 000 emplois supplémentaires déjà jusqu'en 2035.

IL FAUT PLUS ENCORE: UN FONDS CLIMAT!

Les investissements déclenchés par la LCI sont très importants. Mais ils ne suffisent malheureusement de loin pas pour ramener à zéro jusqu'en 2050 – voire plus tôt comme ce serait en réalité nécessaire – le niveau des émissions de gaz à effet de serre en Suisse. C'est précisément pour cette raison que les syndicats soutiennent en plus l'initiative pour un fonds climat qui demande qu'une offensive de financement à long terme et socialement équitable soit lancée en vue de la mise en œuvre de la transition écologique. Ce fonds climat encore à créer devra permettre des investissements publics non seulement en faveur de nouvelles infrastructures et technologies, mais aussi de la formation ainsi que de la reconversion des salariés et des aides à apporter à ces derniers dans les branches concernées. C'est pourquoi, qui dit A et soutient la loi climat doit nécessairement aussi dire B et signer l'initiative pour un fonds climat. ■

La Marche bleue se positionne...

Mouvement pour la préservation du vivant, la Marche bleue a organisé samedi dernier à Lausanne une action flash en faveur de la Loi climat sur laquelle nous voterons le 18 juin prochain. Une cinquantaine de personnes ont participé à dessiner un OUI avec leurs corps. Les sympathisants ont été appelés à réitérer la démarche dans d'autres localités et à poster une photo avec la mention #ouimarchebleue. Si, à ce stade, les sondages penchent en faveur de l'acceptation de la loi, l'écart pourrait être rattrapé comme on l'a vu avec la votation en juin 2021 sur la loi CO₂. Et fait craindre aux activistes de la Marche bleue un rejet du projet. Leurs inquiétudes se fondent aussi sur l'impact d'un tout-ménage de l'UDC, seul parti opposé à la loi, récemment distribué et «rempli d'informations mensongères». Aussi, les militants ont décidé de s'engager dans la campagne pour le oui, de manière «joyeuse et déterminée». Une implication qui va de pair avec la revendication de la Marche bleue exigeant que la Suisse respecte l'Accord de Paris qu'elle a signé. Un appel en ligne* que chacun est invité à parapher et qui sera remis



Soutien de la Marche Bleue à la Loi climat.

le 12 juin prochain aux autorités fédérales. Cette pétition demande de faire de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité absolue pour parvenir, d'ici à 2030, à une dimi-

nution de moitié et le zéro net en 2050. Ce texte a aussi été distribué aux élus des communes et des cantons traversés par les personnes ayant pris part à la Marche bleue entamée le 1^{er} avril



Arrivée le 22 avril dernier des activistes à Berne.

dernier et qui s'est terminée le 22 de ce même mois à Berne, au terme de 224 kilomètres. Les initiateurs ont joint à leur demande quelques graines de plantes mellifères propres à attirer, à

leur développement, les abeilles. Tout un symbole... ■ **SM**

* lamarchebleue.ch/participe

LES HORLOGÈRES GENEVOISES MANIFESTERONT LE 14 JUIN

Jérôme Béguin

Un peu partout en Suisse, on commence à se préparer à la grève des femmes du 14 juin. Jeudi dernier, à Plan-les-Ouates, Unia Genève organisait ainsi une réunion d’information et de préparation pour les travailleuses de l’horlogerie. Des salariées de Patek Philippe, Rolex et du groupe Richemont étaient présentes. Les horlogères ont de quoi se mobiliser, puisque les inégalités salariales sont plus fortes dans la branche qu’en moyenne nationale. «Dans l’horlogerie et la microtechnique, les femmes gagnent 24,8% de moins que les hommes. Et seuls 17,8% des postes de direction sont occupés par les femmes alors qu’elles représentent 45,9% du personnel de la branche», a expliqué Alejo Patiño, secrétaire syndical d’Unia



Dans l’horlogerie et la microtechnique, les femmes gagnent 24,8% de moins que les hommes.

Genève. Les discriminations touchent également les jeunes mamans. Alejo Patiño a rappelé que des employées des boutiques Swatch avaient été licenciées au retour de leur congé maternité. «C’est incroyable à quel point l’employeur ne s’est pas compliqué la vie. Les licenciements abusifs étaient quasi officiels, c’est pourquoi nous avons gagné au tribunal.» Le syndicaliste a aussi raconté l’histoire d’une femme qui a dénoncé du harcèlement sexuel de la part de son chef d’atelier. En burn-out, elle doit quitter son entreprise alors que son agresseur, n’ayant écopé que d’un avertissement, est toujours en place. Des négociations sont actuellement en cours pour renouveler la convention collective de la branche, Unia revendique un contrôle de l’égalité salariale. Pour faciliter la conciliation du travail et de la vie familiale, le syndicat veut aussi augmenter les congés maternité et paternité, faciliter l’accès volontaire au temps partiel et abaisser le temps de travail hebdomadaire de 40 à 36 heures sans diminution de salaire. «36 heures, n’est-ce pas trop demander?» s’est interrogée une participante. «Un travailleur ou une travailleuse produit plus qu’il y a vingt ans. Les travailleurs devraient donc gagner plus ou travailler moins, au lieu de cela, les patrons ont massivement augmenté la part des richesses qu’ils captent», a répondu Jean Burgermeister, le secrétaire syndical qui complète l’équipe de l’horlogerie d’Unia Genève. Puis, la discussion est passée au 14 juin proprement dit. Des actions symboliques seront organisées dans les entreprises et les travailleuses seront invitées pour un grand pique-nique. «Nous allons faire bouger Plan-les-Ouates», s’est enthousiasmée une salariée. La grande manifestation est convoquée à 17h30 sur la Plaine de Plainpalais. Un tronçon de l’horlogerie sera formé. Le prochain comité de l’horlogerie fixera un lieu de rendez-vous, car il risque d’y avoir beaucoup de monde ce jour-là sur la Plaine! ■

Miser sur la formation

Manon Todesco

Actif depuis 2010, le programme de formation et de perfectionnement financé par la Convention collective nationale de travail de l’hôtellerie-restauration (CCNT) sera maintenu l’année prochaine. Proposant actuellement 48 formations initiales et continues, il contribue à la qualification des travailleurs du secteur, permet d’accroître la productivité des entreprises et enfin de fidéliser le personnel dans la branche, se

Le programme de formation et de perfectionnement dans l’hôtellerie-restauration sera prolongé en 2024

félicitent les partenaires sociaux, dont Unia. Dans un communiqué de presse diffusé le 9 mai, ils se réjouissent que plus de 13 500 personnes aient déjà pu bénéficier de ces subventions.

«TU FAIS CARRIÈRE. NOUS PAVONS.» Pour rappel, depuis janvier 2021, a été mise en place une extension du programme existant dont le but est d’atténuer les conséquences de la pandémie de Covid-19 dans la branche. Cette offensive de formation, promue par la campagne portant le nom «Formation

inclusive», comprend la prise en charge de la totalité des frais de cours et l’augmentation substantielle des compensations de salaire versées à l’employeur. Une offre qui continue l’année prochaine. «La commission de surveillance de la CCNT de l’hôtellerie-restauration déterminera d’ici à fin 2023 dans quelle mesure et pour quels cours des subventions et des compensations de salaire seront versées à partir de 2024.» ■

Plus d’infos sur les formations et leur prise en charge sur: [formation-incluse.ch](#)

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d’ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d’appeler le 032 329 33 33. **Granges-Longeau:** pour connaître les heures d’ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11. **Lyss:** le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur [bienne-soleure.unia.ch](#)

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l’appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires). **Guichets:** 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin. **Permanence téléphonique:** 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents:

[sans-emploi.ch/espace-client](#)
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les **2^e mardis du mois**, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h. **Ouverture des secrétariats:** du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h. **Fleurier, permanences syndicales**
Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours. **Ouverture du secrétariat**
Vendredi de 10h à 12h. **Le Locle**
Ouverture du secrétariat
Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h. **Permanence téléphonique pour toute la région:** du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L’asile en débat
L’assemblée régionale des délégués et déléguées d’Unia Neuchâtel aura lieu le **mercredi 31 mai, dès 19h, à la salle Unia du Locle**. Après la partie statutaire et les objectifs régionaux, aura lieu une discussion sur les dossiers de politique syndicale (14 juin, partenariat social et implications du dernier congrès, tour des secteurs). Enfin l’assemblée se terminera par une présentation et un échange relatifs à la situation de l’asile en Suisse et dans le canton, en lien notamment avec le centre de Boudry. L’assemblée est ouverte aux membres de l’assemblée régionale des délégués. Dès 18h30, un apéro accueillera les participants.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont
Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600. **Delémont,** rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30. **Porrentruy,** rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30. **Tavannes,** rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30. **Saint-Imier,** rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30. **CAISSE DE CHÔMAGE**
Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11. **Moutier:** mercredi après-midi, de 14h à 17h. **Porrentruy:** lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30. **Saint-Imier:** mardi et jeudi de 14h à 17h. **Tavannes:** lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. **Permanence téléphonique:** 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. **Ouverture des guichets:** lundi, mercredi et vendredi. **Sion, Sierre, Martigny, Monthey:** de 9h à 11h30. **Permanences du soir**
Sierre: lundi de 17h à 19h. **Monthey:** mardi de 17h à 19h. **Sion:** jeudi de 17h à 19h. **Martigny:** jeudi de 17h à 19h.

QUATRE WEBINAIRES EN VUE DE LA GRÈVE FÉMINISTE

L’institut de formation des syndicats Movendo organise une série de quatre webinaires jusqu’à la grève des femmes du 14 juin. Ils aborderont des sujets d’actualité tels que le discours haineux, le sexisme et le harcèlement, l’économie féministe ainsi que des perspectives historiques. Les webinaires sont gratuits et se dérouleront en allemand avec une traduction simultanée en français.

Stop Hate Speech

Mardi 30 mai 2023, 12h15-13h30
Sophie Achermann, directrice de Public Discourse Foundation
Tamara Funciello, conseillère nationale
Les femmes qui s’expriment sur le Net sont souvent victimes de haine et de menaces de violence. Comment pouvons-nous, en tant que société, lutter contre cela? Que puis-je faire concrètement en tant que témoin?

Connais tes droits en cas de sexisme et de harcèlement!

Jeudi 1^{er} juin, 12h15-13h30
Natalia Widla, journaliste
Quel comportement sexiste est punissable? Après cette brève introduction, des cas actuels dans des rédactions de journaux seront abordés. Le webinaire se terminera par des conseils pour les personnes concernées et les témoins.

Economie féministe

Jeudi 1^{er} juin 2023, 19h30-21h00
Anja Peters, codirectrice d’Economiefeministe
Quels sont les éléments clés de l’économie féministe? Le webinaire donne les premières bases et montre pourquoi une perspective féministe sur notre système économique est si importante.

Inouï! Les femmes dans les syndicats et la société

Jeudi 8 juin 2023, 12h15-13h30
Leena Schmitter, Unia
Ce webinaire se concentrera sur le rôle des femmes dans le mouvement syndical suisse - des pionnières aux mobilisations collectives plus récentes du XX^e siècle. Un accent particulier sera mis sur les grèves des femmes* de 1991 et de 2019. ■ **L’ES**

Informations et inscriptions sur: [movendo.ch](#)

COMMUNIQUÉ

SYNDIQUE TA MÈRE!

Dans le cadre de la Fête des mères ce dimanche passé, le collectif de la Grève féministe Vaud a lancé une campagne en ligne pour encourager les femmes et les mères – travailleuses non rémunérées – à se syndiquer largement. L’objectif: inciter à s’interroger collectivement sur leurs conditions de travail et remettre celles-ci au centre des discussions dans le cercle privé, tout en rappelant l’importance d’appartenir à un syndicat tant au niveau individuel que collectif et sur le long terme, afin de pérenniser la lutte vers l’égalité au-delà du 14 juin. L’outil de la grève – aussi bien du travail salarié que non rémunéré (tâches ménagères, éducatives et de soins des enfants, entre autres) – reste au cœur de la stratégie d’action du Collectif, dans la dernière ligne droite avant la journée de mobilisation féministe du 14 juin 2023. Pour lire la publication en entier, aller sur: [@grevefeministevaud](#) ■ **Grève féministe Vaud**



COURRIER

LE BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE À TOUT PRIX?

Les opérateurs de téléphonie essaient depuis plus de 9 ans de faire remonter les valeurs limites d’émission. Le facteur de correction pour les antennes adaptatives a déjà été adopté avec sa moyenne sur 6 minutes. Il est possible d’émettre plus fortement, si cela ne dépasse pas «en moyenne». D’autres petits contournements ont été ajoutés de-ci, de-là. Pas trop compréhensibles afin que le grand public ne puisse pas bien saisir. [...] Le PLR a déposé au Parlement une motion «cheval de Troie» ne laissant d’autre possibilité que de hausser ces valeurs limites ou de les contourner. On sait depuis longtemps que les opérateurs aimeraient avoir une valeur limite d’émission à 20 volts par mètre. Est-ce raisonnable? La loi suisse exige de tenir compte des personnes vulnérables, dont les enfants. [...] Or un récent monitoring n’a pas mesuré l’exposition dans les salles de classe. L’Ofcom a effectué des mesures des antennes adaptatives. Et conclut qu’elles permettent de diminuer l’exposition. Sans tenir compte de l’effet rebond ni même du prochain passage à la 5G Stand Alone avec sa signalisation 50 fois par seconde dans toutes les directions. Le Département fédéral de l’économie, de la formation et de la recherche propose que les normes édictées par les opérateurs puissent influencer les lois, donc les valeurs limites. Alors même que le cadre légal de la Loi sur la Protection de l’Environnement fait primer l’intérêt public - qu’est la santé - sur les intérêts économiques. Or 10% de personnes sont déjà intolérantes au rayonnement non ionisant. Cela fait beaucoup de monde. Et les statistiques ne rendent pas compte de la réalité que vivent ces personnes, dont les symptômes invalidants chroniques les excluent des loisirs, du travail, des études, des commerces... Des victimes invisibles qui comptent de plus en plus d’adolescents dont l’avenir est compromis, car, avec la 5G et la numérisation, il leur sera de plus en plus difficile de trouver un débouché professionnel sans exposition aux ondes. La CTT-E décidera le 23 mai, avec son vote sur la motion PLR, combien de personnes supplémentaires seront atteintes dans leur santé et exclues... ■ **Association «info-EMF»**

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. **Ouverture des guichets:** **Martigny, Monthey, Sierre, Sion**
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l’envoi d’e-mails, les demandeurs d’emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d’accueil **sans-emploi.ch**. L’objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d’éviter de l’attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

DEUX INITIATIVES POUR UN SALAIRE DIGNE

Dans le canton de Vaud, les syndicats et la gauche lancent la récolte de signatures «pour le droit de vivre dignement de son travail – pour un salaire minimum cantonal»

Aline Andrey

Une pièce de 23 francs de 2023, avec ces mots: «Vivre dignement». Le visuel du comité unitaire pour un salaire minimum cantonal vaudois est on ne peut plus clair. Le 12 mai, à Lausanne, devant la presse, syndicats, organisations et partis de gauche ont donc lancé leur campagne pour un salaire minimum fixé à 23 francs brut l'heure. Un chiffre calculé en fonction des coûts des assurances maladie et des loyers et tenant compte des différentes réalités au sein même du canton. Le succès d'une telle mesure déjà appliquée dans les cantons de Neuchâtel, Jura, Tessin, Bâle-Ville, Genève est, selon les initiants, propice à un tel lancement. Zurich, Winterthour, Valais et Fribourg sont également dans un même processus. Les deux initiatives vaudoises, l'une visant à ancrer le principe dans la Constitution l'autre à créer une loi d'application, s'inscrivent dans un contexte où le nombre de travailleurs et surtout de travailleuses pauvres s'accroît. Le conseiller national socialiste Samuel Bendahan rappelle la persistance des inégalités: l'inflation frappe davantage les bas revenus qui, de surcroît, ont été moins augmentés. Par ailleurs, ils subissent davantage que les personnes à hauts revenus (plus souvent propriétaires), la hausse des loyers et des charges d'électricité. «Alors que la productivité a crû, cette création de valeur n'a pas récompensé celles et ceux qui l'ont produite. Ce sont les revenus des plus riches qui explosent. Preuve de la mauvaise répartition des richesses»,

assène l'économiste, qui souligne que 64 études ont démontré que le salaire minimum permet aussi une augmentation de la productivité, car il y a moins de *turn-over* et plus de motivations chez les salariés. La mesure offre aussi un levier pour lutter contre la sous-enchère salariale et la concurrence déloyale. Si les Vaudois avaient refusé de justesse le principe d'un salaire minimum en 2011, la situation est bien différente aujourd'hui, estiment ses défenseurs. «L'expérience grandeur nature dans les autres cantons a fait son travail de juge de paix. Le chômage a même baissé à Genève», souligne Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, qui soutient la démarche. Arnaud Bouverat, coprésident du comité unitaire et secrétaire régional d'Unia Vaud renchérit: «Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, notamment dans l'hôtellerie-restauration, la question salariale est essentielle.» Et de souligner que, malgré le dispositif vaudois de politique sociale, comme les PC familles, ainsi que les conventions collectives de travail, 10% de la population touche de bas salaires dans le canton (moins de 3930 francs).

MESURE FÉMINISTE

Gabriella Lima, coprésidente du comité unitaire, et représentante d'Ensemble à gauche, insiste sur le caractère féministe du salaire minimum. «Les femmes gagnent presque 20% de moins à travail égal. A cette violence s'ajoute l'assignation à des métiers faiblement rémunérés, que ce soit dans la santé, le social, le com-



A la Maison du peuple à Lausanne, le 12 mai, Pierre-Yves Maillard, Rebecca Joly, Arnaud Bouverat, Gabriela Lima et Elizabete Cunha, ont représenté les syndicats et les partis de gauche, membres du comité unitaire, afin de lancer deux initiatives populaires, l'une constitutionnelle et l'autre législative, pour l'instauration d'un salaire minimum.

merce de détail... Avec pour conséquence d'être précarisées encore davantage à la retraite. L'instauration d'un plancher salarial est donc une mesure forte pour l'égalité.» Elizabete Cunha, conseillère communale popiste à Renens, note également l'importance de l'initiative pour la population étrangère surreprésentée également dans les bas salaires. Pour la députée Verte, Rebecca Joly, ce n'est, de surcroît, «pas à la collectivité de pallier les manquements des employeurs», tout en rappelant que «la justice climatique ne peut se faire sans justice sociale».

Pierre-Yves Maillard souligne encore l'importance d'une jurisprudence du Tribunal fédéral qui a décrété que l'intérêt public du salaire minimum neuchâtelois était prédominant sur la liberté économique. Quant à la motion Ettlin – qui demande que les salaires des CCT nationales de force obligatoire soient prépondérants sur les salaires minimums – acceptée de justesse par les deux Chambres du Parlement, le processus n'en est qu'à ses débuts. «Le Conseil fédéral doit proposer un projet de loi qui devra être mis en consultation. Dans trois ou quatre ans, s'il passait la rampe, il y aurait référendum», précise le président de l'USS.

Comme dans les cantons voisins, des exceptions sont prévues notamment pour les apprentis, les stages dans le cadre d'une formation certifiante ou d'une réinsertion, et l'agriculture. Dans ce secteur, le contrat type de travail continuera de fixer les rémunérations. Par contre, il devra suivre l'indexation appliquée pour le salaire minimum. Les initiants vaudois ont jusqu'au 12 septembre pour récolter 12 000 signatures. ■

Plus d'informations et feuilles de signatures sur: salaire-minimum-vaud.ch

Construire un mouvement solide et combatif

Dans le cadre du renouvellement des Conventions des techniciens du bâtiment et des électriciens, Unia Fribourg a réuni une soixantaine de travailleurs prêts à se mobiliser pour améliorer leurs conditions de travail. Témoignages

Textes Manon Todesco

Le 12 mai, en fin de journée, Unia Fribourg a organisé une assemblée générale commune rassemblant des électriciens et des techniciens du bâtiment. Les partenaires sociaux des deux branches sont actuellement en train de négocier en vue du renouvellement des Conventions collectives de travail, qui arrivent à échéance fin 2023. Une soixantaine de travailleurs du canton ont répondu présent, déterminés à défendre les revendications mises sur pied. «Ces deux branches ont vécu les mêmes choses ces dix dernières années et elles partagent les mêmes revendications», explique Ivo Leo, secrétaire syndical en charge du dossier à Unia Fribourg.

REVENDEICATIONS

Le premier grief, c'est la perte de pouvoir d'achat. «Les augmentations 2023 sont insuffisantes pour compenser l'inflation», indique le syndicaliste. Partant,

les travailleurs exigent une véritable revalorisation de leurs salaires et de leurs conditions de travail. «Ces travailleurs et ces travailleuses sont au front pour concrétiser la transition énergétique, et la pénurie de main-d'œuvre est déjà alarmante. Une amélioration de l'attractivité de leur branche est urgente.» Ensuite, ils réclament une hausse du panier repas à 20 francs contre 15 francs actuellement pour la technique du bâtiment et 16 francs pour les électriciens. Ils demandent en outre que l'ensemble des déplacements et des trajets professionnels soient payés, car aujourd'hui, les employeurs n'y sont pas contraints. «Par ailleurs, compte tenu de la pénibilité de leurs métiers, l'introduction d'une retraite anticipée à 62 ans dans les deux branches est une nécessité», souligne Ivo Leo, qui ajoute que ce sont les deux dernières branches du bâtiment à en être dépourvues. Enfin, les travailleurs et leur syndicat exigent une semaine de vacances supplémentaires, à savoir six au lieu de cinq.

CONSTITUER UN FRONT

Les discussions ont déjà démarré. «Les négociations ne sont jamais faciles», rapporte le secrétaire syndical. Le but de cette assemblée générale était donc de mobiliser les troupes, mais aussi d'informer correctement le personnel. «Notre objectif est de créer un groupe solide de travailleurs dans le canton de Fribourg, qui soient prêts à se mobiliser pour montrer qu'ils ne sont pas d'accord.» Ivo Leo est clair: si les associations patronales n'accèdent pas à leurs demandes, des actions syndicales seront menées. «Il y a du travail dans ces branches, et les entreprises font de beaux bénéfices, mais ils sont mal répartis. Il est urgent de partager le gâteau, car il y a une pénurie de main-d'œuvre qui est déjà là, avec 40% des places d'apprentissage qui restent vides...» Et visiblement, les participants ont montré qu'ils étaient déterminés à aller jusqu'au bout et à se montrer combattifs, à l'image des maçons, pour obtenir des avancées cette année. «Les électriciens et les techniciens du bâtiment sont intéressés, investis et prêts à se mobiliser, comme dans le gros œuvre, ça fait plaisir à voir», conclut Ivo Leo, qui appelle les autres travailleurs de ces deux branches à rejoindre le syndicat, car «c'est tous ensemble que nous sommes forts et que nous aurons le pouvoir de faire bouger les lignes». ■

TÉMOIGNAGES

SERGIO, TECHNICIEN DU BÂTIMENT, 47 ANS

«C'est important pour moi de me battre pour la branche et pour les générations futures. Dans notre métier de soudeur industriel, nous devons travailler dans des positions inconfortables et pénibles. La vue se dégrade aussi à partir de 30-35 ans. Je dois changer mes verres tous les deux ans environ, car elle baisse. On travaille dans la poussière et l'émail, et au contact de matériaux qui vont de -40 degrés à +100 degrés. Nous ne sommes pas des privilégiés sur les chantiers. On nous demande de bosser toujours plus, alors que les salaires, eux, ne bougent presque pas. Avant, on faisait uniquement de la soudure, de nos jours, on nous demande d'être polyvalents. Les grandes boîtes actives dans la technique du bâtiment font des millions de francs et nous, les travailleurs, on n'en profite pas, alors que nos loyers augmentent comme les assurances maladie et les prix en général. On espère que toutes les revendications posées sur la table seront acceptées par la partie patronale, et nous devons lutter pour cela, comme les anciens ont lutté pour leurs droits et leurs acquis. Malgré la peur, j'ai l'impression que ça prend, que les collègues ont la volonté de se battre. Il va falloir, car ça ne va pas tomber tout seul.» ■

DANI (PRÉNOM D'EMPRUNT), CHEF DE CHANTIER ÉLECTRICIEN, 49 ANS

«Il faut améliorer les conditions de travail des électriciens car, comme les maçons, notre travail est pénible et, comme eux, on travaille à l'extérieur, et pourtant, notre branche est mal payée et mal organisée. Trouver un restaurant qui sert un repas à 16 francs, ça n'existe pas. De même, actuellement, seulement un trajet sur deux est pris en charge par le patron en cas de déplacement. Moi qui travaille beaucoup dans le Valais, si je termine à 17h, l'heure et demie de trajet pour rentrer au dépôt n'est pas comptée comme du temps de travail... Il y a encore dix ans, nous avions plus de temps pour faire les choses. On nous demandait de prendre notre temps pour que les tâches soient bien faites. Aujourd'hui, il n'y a plus le temps, on nous stresse pour aller vite. Je suis en arrêt maladie depuis un an à cause de problèmes de dos, et je n'ai pas 50 ans: qui peut aller jusqu'à 65 ans dans ce métier sans être cassé? Il faut qu'on arrive à se faire entendre et à faire passer ces revendications, aussi pour attirer les jeunes dans le métier, car quand les apprentis voient les conditions dans lesquelles ils vont devoir travailler et le salaire, ils partent! Je crois que nous sommes prêts à bouger. Les maçons ont réussi à obtenir des avancées car ils sont unis, c'est à notre tour maintenant!» ■

CONVENTIONS: QUI EST CONCERNÉ?

La Convention collective de travail (CCT) de la branche de l'électricité régit les conditions de près de 24 000 travailleurs dans toute la Suisse, excepté les cantons de Genève et du Valais qui ont leurs propres accords. Quant à la CCT Technique du bâtiment, elle s'applique à 22 000 professionnels actifs dans le chauffage, la climatisation, l'installation sanitaire, la ventilation, la ferblanterie ou encore les installations solaires. Toute la Suisse y est assujettie hormis les cantons de Genève, Vaud et Valais qui ont leurs propres conventions. ■

Textes Alain Portner
Photos Olivier Vogelsang

Formidable fourmilière érigée au milieu de la ville, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) possèdent la plus grande maternité de Suisse. D'après les statistiques, plus de 4000 bébés voient le jour ici chaque année. 4152 en 2022 pour être précis. On pénètre dans cet établissement qui accueille les parturientes et leurs conjoints par une porte à tambour. Majaliwa Vyankandondera nous attend dans le hall de réception, devant le grand écran constellé d'étoiles sur lequel s'affichent les prénoms des derniers nouveau-nés. Son sourire radieux tranche avec la froideur clinique du lieu. Medja, comme l'appellent ses proches, fait partie des rares hommes qui œuvrent au sein du corps de sages-femmes de ce vaste complexe hospitalier. «Actuellement, nous sommes sept sur une équipe comptant 220 employés», précise-t-il. Ce solide Burundais de 54 ans se sent moins seul qu'à ses débuts aux HUG, il y a presque vingt ans, lui qui était alors le premier et donc l'unique homme sage-femme (on ne dit pas sage-homme!) diplômé de notre pays. A la demande du photographe, ce maïeuticien passe aux vestiaires pour échanger ses habits civils contre la tenue blanche réglementaire et une paire de Crocs verts. Puis, il se dirige vers l'unité de post-partum, là où les jeunes mères et leur progéniture séjournent après l'accouchement. Là aussi où il va nous raconter en détail ses journées (ou plutôt ses nuits) de travail. «Celles-ci démarrent toujours à 19h pile par un rapport circonstancié sur toutes les personnes hospitalisées dans le service.» Un passage de témoin évidemment crucial pour la suite des opérations...

ANGE GARDIEN

Une fois ses collègues diurnes partis, Medja se plonge dans les dossiers des quatre à cinq patientes (et leurs bébés) qu'il va accompagner. Il réunit le matériel dont il a besoin et entame la première tournée de la soirée. Il pousse son chariot le long d'interminables couloirs immaculés et silencieux. «La fatigue, la chute des hormones, le baby-blues... Après l'accouchement, les mamans ont vraiment besoin de notre présence, de notre soutien. Elles sont inquiètes et se posent plein de questions. Nous, on est là pour leur répondre, pour les rassurer, elles et leurs conjoints.» Notre interlocuteur visite ensuite chaque chambre. Avec sa voix douce, le calme qu'il dégage, on imagine qu'il doit inspirer immédiatement confiance. «Quand je vois une maman pour la première fois, je me présente, je lui explique que je vais prendre soin d'elle et de son enfant, je lui demande comment ils vont... Certaines sont surprises de voir débarquer un homme, mais je vois qu'avec le temps, nous sommes de mieux en mieux connus, reconnus et acceptés.» Il arrive pourtant encore que des femmes refusent d'être prises en charge par un homme sage-femme. «C'est une toute petite minorité! Et si elles ne souhaitent pas qu'on s'occupe d'elles, c'est le plus souvent pour des raisons religieuses ou parce qu'elles sont pudiques. Je les comprends, elles ont leurs droits et on doit les respecter. Dans ces cas-là, je m'efface tout simplement et je laisse la place à une de mes consœurs. Ça ne me fait ni chaud ni froid.»

MA SAGE-FEMME EST UN... HOMME!

Majaliwa Vyankandondera a été le premier homme à décrocher un diplôme de sage-femme en Suisse. Aujourd'hui, presque vingt ans après, ce Burundais travaille à la Maternité des Hôpitaux universitaires de Genève. C'est là que nous l'avons rencontré



Majaliwa Vyankandondera œuvre au sein de la Maternité des Hôpitaux universitaires de Genève. Il est l'un des sept hommes de l'équipe de sages-femmes qui compte en tout 220 employés. A l'unité de post-partum où Medja travaille la nuit, les sages-femmes accompagnent et guident les patientes dans leurs premiers pas de mères.



Au Burundi, ce soignant travaillait dans un centre de santé perdu au milieu de nulle part. Aujourd'hui, il prodigue des soins dans la plus grande maternité de Suisse.



En 2004, année où il a décroché son diplôme, Medja était le premier homme à exercer le métier de sage-femme en Suisse. D'autres ont suivi son exemple depuis...

Le professionnel de la santé poursuit sa ronde. Toujours à l'écoute, toujours aux petits soins. Il réconforte ses hôtes, les incite à se confier, leur prodigue des conseils, les guide dans leurs premiers pas de mères et les prépare à leur retour à domicile. Il prend leur pouls et leur tension, pose des perfusions, soulage celles qui souffrent de congestion mammaire ou de douleurs au périnée, observe et examine les nourrissons...

«Ce qui est également très important, c'est de surveiller la relation mère-enfant, de s'assurer que celle-ci se met en place dans les meilleures conditions possible.»

CŒUR TENDRE

Vers minuit, Medja parque son chariot et rejoint ses collègues pour manger (lui, un petit plat concocté par son épouse), échanger, discuter... Avec

l'oreille aux aguets pour pouvoir intervenir prestement lorsqu'une patiente les sonne. «Aucune nuit ne se ressemble. Certaines sont calmes, d'autres agitées, notamment les jours suivant la pleine lune.» Après cette pause, il refait un petit tour des chambres sur la pointe des pieds, histoire de vérifier que tout va bien. Par la suite, il en effectuera encore deux, à 3h et à 6h. «Si on constate quelque chose d'anormal,

on doit tout de suite le signaler au médecin de la salle d'accouchement.» Le reste du temps, cet accoucheur et père de deux jeunes enfants («Je n'ai jamais été aussi stressé que lors de leur venue au monde!») veille au grain et entre dans l'ordinateur tous les événements marquants. Comme un capitaine de vaisseau tenant son journal de bord. «Laisser une trace de notre travail est essentiel.» 7h. Tout le monde est sur le pont, au rapport. Une trentaine de minutes pour parler de nouveau de l'ensemble des personnes qui séjournent dans l'unité de post-partum. L'équipe de nuit quitte la salle de réunion pour rejoindre les vestiaires. Les pleurs d'un nourrisson résonnent dans le couloir où nous nous trouvons pour la séance photo. «Ça me rappelle les accouchements. Vous savez, la sage-femme est souvent la première à voir le visage du bébé. C'est très émouvant cet instant où tu accueilles ce petit être, c'est un peu comme si tu participais à la création de la vie. Et le premier cri du nouveau-né, c'est un moment magnifique parce que tout le monde l'attend, c'est l'apothéose! Moi, j'ai toujours des larmes à ce moment-là.» Medja retrouve ses habits civils. Il franchit la porte à tambour du bâtiment de la Maternité des HUG et se fond dans la ville d'un pas tranquille... ■

PARCOURS DU COMBATTANT

Majaliwa Vyankandondera a grandi au Burundi dans une famille de 14 enfants. «J'étais l'aîné et, très vite, j'ai dû m'occuper de mes frères et sœurs.» Après l'école, il suit une formation d'infirmier généraliste pour «soigner ses proches et sauver le monde». Jeune diplômé, il est envoyé dans un centre de santé perdu au milieu de nulle part et doit se débrouiller avec les moyens du bord. C'est là qu'il accompagne ses premières parturientes. Las, en 1993, une guerre civile opposant Hutus et Tutsis éclate dans son pays. Il se fait arrêter par une milice. Ses agresseurs veulent le tuer. Une mère s'interpose, le protège de son corps et de celui de son bébé. «C'était une femme que j'avais aidée à accoucher.» Elle lui permet de rejoindre un camp de réfugiés au Rwanda où il assistera des toubibs de Médecins sans frontières. Medja dépose une demande d'asile dans notre pays au milieu des années 1990. Avec une seule idée en tête: devenir sage-femme! «C'était ma façon à moi de dire merci à cette dame qui m'avait sauvé la vie.» Comme ses diplômes ne sont pas reconnus, qu'il n'existe aucune équivalence, il suit des cours du soir et travaille à la plonge dans un hôtel le jour. Lorsqu'il présente sa candidature à la Haute Ecole de santé de Genève, en précisant qu'il veut suivre la filière sage-femme, on le dissuade. Il s'obstine et finit par être admis. Les débuts sont durs. Il est observé, scruté. Une pétition visant à l'exclure circule même au sein des HUG où il effectue ses stages. Il faut dire qu'il était le premier mâle en Suisse à s'aventurer sur ce territoire jusqu'alors exclusivement féminin. «Etre un homme et avoir des origines africaines, ça faisait beaucoup, trop peut-être», rigole-t-il aujourd'hui. Au final, sa détermination et sa motivation ont payé. Précurseur, il est devenu le premier homme sage-femme de notre pays. C'était en 2004. D'autres ont suivi son exemple depuis... ■



Plus de 4000 bébés voient le jour chaque année à la Maternité des Hôpitaux universitaires de Genève. Les cartes de naissance prouvent à quel point les jeunes parents sont reconnaissants du travail effectué par le personnel soignant.